

VALIDITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

ANNÉE
2018

Première adhésion Renouvellement adhésion

M. Mme

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :/...../.....

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Désirez-vous recevoir les informations syndicales, si oui, à quelle adresse mail ? :
.....@.....

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel :

Service :

Fonction :

Fonctionnaire Contractuel

Catégorie : A B C

Corps :

Grade :

Lieu d'affectation :

Le : Signature :

À RENVOYER

À l'attention de Muriel OCHER – Secrétaire Générale

Ministère de la justice – le Millénaire 3
UNSa SG AC Trésorerie
13, place Vendôme – 75042 Paris cedex 01

TARIF DES COTISATIONS

Catégories : A 75 €, B 65 €, C 55 €

Paiement : Chèque (chèque à l'ordre de : UNSa SG AC) Espèces
Virement (Bred Paris : IBAN FR76 1010 7001 1800 7160 4806 779 - BIC BREDFRPPXXX)

Pour les personnels non titulaires se reporter à la catégorie ci-dessus.

IMPORTANT

66 % de cette somme sera déductible de vos impôts et se transformera en crédit d'impôt pour les non imposables.
« La cotisation peut aller au delà de la somme définie, le montant total restant déductible des impôts. »

UNSa SG AC

13, place Vendôme – 75042 Paris cedex 01 • Tél : 02 51 89 35 61
synd-uns-sg-ac@justice.fr • site internet : www.unsa-sgac.fr